



Pour diffusion immédiate : 29/12/2022

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE LA LOI SUR LE SOUTIEN AUX DONNEURS VIVANTS DE L'ÉTAT DE NEW YORK

La loi (S.1594/A.146A) prévoit le remboursement par l'Etat des frais encourus par les donneurs d'organes vivants de l'Etat de New York à la suite d'un don

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui une loi (S.1594/A.146A) promulguant la loi sur le soutien aux donneurs vivants de l'État de New York, le premier programme d'État du pays permettant aux personnes d'être remboursées pour les frais liés à un don de rein ou de foie.

« Il n'y a pas de plus beau cadeau qu'un New-Yorkais puisse faire que celui de sauver une vie, » **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Les donneurs d'organes vivants sont de véritables héros, et avec cette législation, nous prenons des mesures significatives pour soutenir leur sacrifice et sauver des vies. »

La législation (S.1594/A.146A) modifie les lois sur la santé publique, la fiscalité et les services sociaux afin de promulguer la « Loi sur le soutien aux donneurs vivants de l'État de New York, » qui établirait un programme visant à couvrir les coûts supplémentaires associés au don d'organes pour les résidents de New York qui font un don à un concitoyen de New York. Cette loi vise à éliminer les obstacles financiers au don d'organes afin de réduire les délais d'attente pour les transplantations d'organes et de remédier à la pénurie d'organes à New York.

Cette législation a pour but d'éliminer les obstacles au don d'organes, afin que l'État de New York ne se situe plus au bas de l'échelle des États en matière de don d'organes. Il y a actuellement 8 569 personnes sur [les listes d'attente de transplantation](#), dont 7 234 attendent un rein.

Gustavo Rivera, sénateur de l'État de New York, a déclaré, « Je tiens à remercier la gouverneure Hochul d'avoir signé mon projet de loi, la loi sur le soutien aux donneurs vivants de l'État de New York. En supprimant les obstacles financiers et en informant les New-Yorkais sur le don d'organes entre personnes vivantes, cet effort important contribuera à inverser le faible taux d'enregistrement des donneurs d'organes à New York, qui se classe presque dernier au niveau national. Grâce à une assistance élargie pour les personnes désireuses de devenir des donneurs d'organes, je suis convaincu

que cette nouvelle loi aidera davantage de New-Yorkais à donner et à recevoir le don de la vie. »

Richard Gottfried, membre de l'Assemblée, a déclaré, « Les donneurs vivants, tels que les personnes qui donnent un rein, méritent notre gratitude et notre soutien. Nous devons les protéger en veillant à ce qu'ils soient couverts pour les frais médicaux et la perte de revenus. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé ce projet de loi, ainsi que les défenseurs du don d'organes, le président de la Chambre des représentants Heastie, le chef de la majorité Stewart-Cousins et le parrain du Sénat Gustavo Rivera, pour les efforts qu'ils ont déployés pour le faire avancer. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418